

13^e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 22 novembre 2017 – 18 h 30

Lieu, adresse et salle

Hôpital du Suroît
150 rue St-Thomas, Salaberry-de-Valleyfield. J6T 6C1
Salle B532 – 5^e étage

- Présences :** Dorice Boudreault
Mélanie Caron
Claude Jolin, président
Michel Laurendeau, vice-président
Roch Leblanc
Jean-Claude-Lecompte
Annabelle Lefebvre
Heather L'Heureux
Nicole Marleau
Patricia Quirion
Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
Jean-Pierre Rodrigue
Sylvie Sauvé
- Absences
motivées :** Line Ampleman
Judith Dubé
Madeleine Himbeault Greig
Ghislain Rivet

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 18 h 35 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20171122-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)
4. Mot du président du conseil d'administration
5. Démission d'un membre du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
6. Mot du président-directeur général
7. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration
 - 7.1 Procès-verbal de la 12^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2017
 - 7.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2017
 - 7.3 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 25 septembre 2017
 - 7.4 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 25 octobre 2017
 - 7.5 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 9 novembre 2017
8. Affaires du jour
 - 8.1 Nomination du chef de département d'imagerie médicale – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
9. Rapports des comités du conseil d'administration
 - 9.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 9.1.1 Rapport du président / séance tenue le 4 octobre 2017
 - 9.2 Comité de vérification
 - 9.2.1 Rapport du président / séance tenue le 8 novembre 2017

Procès-verbal - ADOPTÉ

- 9.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 9.3.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 27 septembre 2017
- 9.4 Comité soins et services à la clientèle
 - 9.4.1 Rapport de la présidente / séance tenue le 26 septembre 2017
- 9.5 Comité des ressources humaines
 - 9.5.1 Rapport du président / séance tenue le 23 octobre 2017
- 9.6 Comité immobilisation et environnement
 - 9.6.1 Rapport de la présidente / séances tenues les 13 octobre et 15 novembre 2017
- 9.7 Comité ad hoc du CA – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges
 - 9.7.1 Rapport du président / séance tenue le 5 octobre 2017
- 9.8 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)
- 10. Agenda de consentement
 - 10.1 Affaires médicales
 - 10.1.1 Ajout au registre des signataires autorisés par la Régie de l'assurance maladie du Québec
 - 10.2 Affaires administratives
 - 10.2.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018
 - 10.2.2 Renouvellement de bail – 33, rue Dufferin, Granby
 - 10.2.3 Autorisation de signature d'un bail – 88 rue St-Laurent, Salaberry-de-Valleyfield
 - 10.2.4 Autorisation de signature d'un bail – 11 rue de l'Église, 2^e étage, Salaberry-de-Valleyfield
 - 10.2.5 Politique pour des environnements sans fumée
 - 10.2.6 Politique – Dotation des postes cadres
 - 10.2.7 Politique – Développement des compétences du personnel d'encadrement
 - 10.2.8 Politique – Dossier du cadre
 - 10.2.9 Révision du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité ad hoc du conseil d'administration – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges
 - 10.2.10 Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Proposition de candidatures
- 11. Affaires nouvelles
- 12. Documents déposés pour information
 - 12.1 Tableau de bord – Objectifs prioritaires 2017-2018 – À la période 7, se terminant le 14 octobre 2017
 - 12.2 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 12.3 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 16 septembre au 17 novembre 2017
 - 12.4 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 7, se terminant le 14 octobre 2017
 - 12.5 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 13 septembre au 15 novembre 2017
- 13. Date de la prochaine séance publique régulière : Mercredi 24 janvier 2018 au CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion
- 14. Clôture de la séance

3. Période publique de questions (*durée maximale : 30 minutes*)

Le président du conseil d'administration annonce l'ouverture de la période publique de questions. Il confirme l'inscription d'une question reçue à l'avance par courrier électronique et aucune question inscrite au registre de questions sur place.

1^{re} intervention : Madame Francine Savoie, présidente de la FIQ-SPSMO

Question : Lettre adressée au président du conseil d'administration concernant des problématiques opérationnelles spécifiques au service de la paie et certains enjeux pour le personnel. Cette lettre fait suite à une présentation des statistiques d'erreurs du service de la paie lors du rapport du président du comité de vérification à la séance publique de juin dernier.

Le président du conseil d'administration informe Madame Savoie qu'il a pris acte du contenu de sa lettre et que les directions concernées assureront le suivi nécessaire.

4. Mot du président du conseil d'administration

Étant donné la soirée déjà très avancée et les présentations effectuées à la séance publique d'information annuelle, le président du conseil d'administration n'a aucun commentaire supplémentaire à ajouter.

5. Démission d'un membre du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

En raison de ses obligations professionnelles et personnelles, Madame Michèle Goyette, membre indépendante nommée par le ministre de la Santé et des Services sociaux pour son expertise en protection de la jeunesse au sein du conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest, a remis sa démission en date du 20 octobre 2017.

L'article 153 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS) stipule que tout membre d'un conseil d'administration peut démissionner de son poste en transmettant au secrétaire du conseil un avis écrit de son intention. Il y a vacance à compter de l'acceptation de la démission par le conseil d'administration.

L'article 20 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (LMRSSS), stipule que toute vacance survenant au cours de la durée du mandat d'un membre du conseil d'administration est comblée pour la durée non écoulée du mandat. Dans le cas d'un membre nommé, la vacance est comblée par le ministre.

Conséquemment, la présente démission est soumise pour acceptation par le conseil d'administration.

Résolution CA20171122-02

CONSIDÉRANT la nomination par le ministre de la Santé et des Services sociaux, le 30 septembre 2015, de Madame Michèle Goyette à titre de membre indépendante au sein conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest pour son expertise en protection de la jeunesse ;

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Madame Michèle Goyette le 20 octobre 2017 ;

CONSIDÉRANT l'article 153 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSS) et l'article 20 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (LMRSSS), précisant les modalités d'acceptation et de remplacement d'un membre démissionnaire en cours de mandat ;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest accepte la démission de Madame Michèle Goyette, nommée au conseil d'administration par le ministre de la Santé et des services sociaux à titre de membre indépendante pour son expertise en protection de la jeunesse, et ce, à compter du 22 novembre 2017 ;

ET

Que le président-directeur général de l'établissement soit autorisé à entreprendre les démarches auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux pour combler cette vacance.

6. Mot du président-directeur général

Mise à jour concernant l'agrément

Au cours de la semaine prochaine, l'équipe de visiteurs d'Agrément Canada se rendront dans plusieurs installations de notre établissement pour regarder, évaluer et questionner les employés, médecins, bénévoles et usagers dans cette démarche d'évaluation et d'amélioration des soins et services. Les équipes sont prêtes, confiantes et bien préparées. Une rencontre avec l'équipe de gouvernance (conseil d'administration) aura lieu le 28 novembre. La séance synthèse de la visite aura lieu le 1^{er} décembre à l'Hôpital Anna-Laberge.

Augmentation de la fluidité à l'urgence

Au cours de la dernière année, plusieurs actions ont été mises en place pour améliorer la fluidité à l'urgence. Les résultats sont concluants; à toutes les semaines nous voyons des taux d'occupation des urgences en-deçà de 100%, sans compter les durées moyennes de séjour sur civière qui ont diminué considérablement (de 23 heures l'an passé à 16.9 à la dernière période). Le président-directeur sent un réel effort collectif pour faire les choses autrement et de façon récurrente. Il profite de cette tribune pour féliciter l'ensemble des équipes et gestionnaires ayant permis cette amélioration.

Prévention et contrôle des infections

Les efforts constants des équipes donnent de très bons résultats en matière de prévention et contrôle des infections. Les équipes sont mobilisées à poursuivre en ce sens dans l'objectif d'offrir des milieux exempts d'infections nosocomiales.

Première édition des « Prix Inspiration »

Le 19 octobre dernier a eu lieu la 1^{re} édition du gala des Prix Inspiration du CISSS de la Montérégie-Ouest. Regroupant 129 points de service, cette première initiative d'envergure a permis de souligner l'excellence au sein de notre

organisation par la remise de prix à des groupes de personnes ou des individus s'étant particulièrement démarqués. Le président du conseil d'administration a d'ailleurs fait partie du jury de sélection et encourage tout administrateur à s'impliquer éventuellement à titre de membre de ce jury pour constater l'excellence des projets innovants dans notre organisation. Cette soirée qui affichait complet, s'est avérée un grand succès et a permis de créer un réel sentiment d'appartenance.

Bonification de la première ligne

Le plan des effectifs médicaux a été transmis. Pour 2018, 30 nouveaux médecins et 9 médecins en mobilité interrégionale ont été affectés au CISSS de la Montérégie-Ouest. Il s'agit de la moitié des médecins qui ont été assignés en Montérégie, ce qui démontre qu'il y a une reconnaissance des besoins. La prochaine étape sera le processus de recrutement et si on se compare à l'année dernière, sur les 29 postes octroyés, 29 médecins ont été recrutés avec une liste d'attente en cas d'annulation. Le défi est de demeurer un établissement attrayant.

7. Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration

7.1 Procès-verbal de la 12^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2017

Résolution CA20171122-03

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la 12^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7.2 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2017

Résolution CA20171122-04

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 20 septembre 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7.3 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 25 septembre 2017

Résolution CA20171122-05

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 25 septembre 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7.4 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 25 octobre 2017

Résolution CA20171122-06

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 25 octobre 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7.5 Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 9 novembre 2017

Résolution CA20171122-07

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 9 novembre 2017, et ce, tel qu'il a été rédigé.

8. Affaires du jour

8.1 Nomination du chef de département d'imagerie médicale – Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest

Le poste de chef de département d'imagerie médicale était jusqu'à présent assumé par la directrice des services professionnels et de l'enseignement médical. Ayant manifesté son intérêt à ce poste, Docteure Emmanuelle Lemercier a été rencontrée avec le président-directeur général, le directeur médical adjoint spécialisé 2^e ligne et les deux vice-présidents du comité exécutif du CMDP afin de valider sa vision et ses objectifs à ce poste.

Résolution CA20171122-08

CONSIDÉRANT que le poste de chef du département d'imagerie médicale du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest est vacant;

CONSIDÉRANT l'intérêt de docteure Emmanuelle Lemercier d'occuper ce poste;

CONSIDÉRANT la rencontre entre docteur Emmanuelle Lemerrier, le président-directeur général, le directeur médical adjoint spécialisé 2^e ligne et les deux vice-présidents du comité exécutif du CMDP pour valider sa vision et ses objectifs à ce titre;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) lors d'une rencontre tenue le 11 octobre 2017;

CONSIDÉRANT le mandat initial déterminé par le directeur médical adjoint spécialisé 2^e ligne (voir ci-dessous);

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest approuve la nomination de docteur Emmanuelle Lemerrier à titre de chef du département d'imagerie médicale, et ce, pour un mandat de quatre années, soit du 23 novembre 2017 au 23 novembre 2021.

MANDAT – CHEF DE DÉPARTEMENT D'IMAGERIE MÉDICALE

Au niveau du CISSS de la Montérégie-Ouest :

- Travailler en étroite collaboration avec le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et la direction des services professionnels et de l'enseignement médical pour l'élaboration du plan d'organisation clinique ainsi que la mise en œuvre de cette nouvelle organisation;
- Travailler à l'organisation des services pour l'ensemble de l'établissement;
- Assurer un suivi étroit de l'accessibilité et ajustement lorsque nécessaire;
- Voir à l'élaboration des règlements du département de radiologie;
- Assurer la tenue d'évaluation de l'acte au sein de l'ensemble du département;
- S'assurer du développement professionnel des ressources médicales et voir au recrutement, le cas échéant;
- Favoriser l'harmonisation des pratiques au sein du département.

Au niveau de son site d'appartenance :

- Responsabilité de chef de site;
- Organisation des activités régulières;
- Animation des rencontres locales de département.

9. Rapports des comités du conseil d'administration

9.1 Comité de gouvernance et d'éthique

9.1.1 Rapport du président / Séance tenue le 4 octobre 2017

Le président du comité de gouvernance et d'éthique résume les sujets ayant été traités à la séance du 4 octobre dernier, à savoir :

- Présentation de la politique et procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les membres du personnel ou toute personne œuvrant au CISSS de la Montérégie-Ouest par la directrice générale adjointe aux programmes soutien, administration et performance et responsable acte répréhensible;
- Élaboration du plan d'amélioration du fonctionnement du conseil d'administration;
- Révision du plan d'amélioration de l'autoévaluation de l'équipe gouvernance en lien avec la visite prochaine d'Agrément Canada;
- Élection des officiers du CA en plénière qui reconduit M. Michel Laurendeau à titre de vice-président et d'office le président-directeur général à titre de secrétaire;
- Dotation des comités du CA. À la suite de l'avis d'intérêt acheminé aux administrateurs les comités du conseil d'administration ont été dotés lors de la séance de travail du 25 octobre dernier;
- Désignation de M. Jean-Pierre Rodrigue à titre de représentant du comité de gouvernance et d'éthique au sein du comité ad hoc du CA – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

9.2 Comité de vérification

9.2.1 Rapport du président / Séance tenue le 8 novembre 2017

Le président du comité de vérification, résume les sujets ayant été traités à la séance du 8 novembre dernier, à savoir :

- Présentation du rapport AS-617 à la période 6;

- Révision des états financiers à la période 7 qui démontrent un équilibre budgétaire maintenu malgré une hausse du temps supplémentaires et de la main-d'œuvre indépendante, principalement en centres d'hébergement et en soins à domicile;
- Suivi des mesures d'optimisation 2016-2017 pour une dernière fois afin de s'assurer de l'implantation des mesures de façon récurrente. Ces mesures seront suivies de façon indirecte en fonction des résultats financiers;
- Présentation de la liste des contrats de 100 000 \$ et plus pour la période du 23 juillet au 14 octobre 2017;
- Mécanisme de contrôle interne;
- Audit sur les contrats de travaux de construction dont 21 constatations ont été relevées (aucune de niveau élevé). Le président du comité de vérification souligne l'excellente collaboration des directions concernées (ressources financières, ressources informationnelles et services techniques).

9.3 Comité de vigilance et de la qualité

9.3.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 27 septembre 2017

La présidente du comité de vigilance et de la qualité résume les sujets ayant été traités à la séance du 27 septembre dernier, à savoir :

- Bilan des activités du commissaire aux plaintes et à la qualité des services pour la période du 1^{er} avril au 31 août 2017;
- Mise à jour périodique en matière de prévention et contrôle des infections;
- Rapport trimestriel des incidents et des accidents (périodes 1 à 3) – Rien de particulier à signaler;
- Présentation des politiques et procédures de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents;
- Suivis en lien avec la visite d'Agrément Canada;
- Bilan des visites ministérielles d'évaluation de la performance et de l'éthique pour les centres d'hébergement Laurent-Bergevin et Vaudreuil-Dorion.

9.4 Comité soins et services à la clientèle

9.4.1 Rapport de la présidente / Séance tenue le 26 septembre 2017

En remplacement de la présidente du comité soins et services à la clientèle, docteure Dorice Boudreault, membre de ce comité, résume les sujets ayant été traités à la séance du 26 septembre dernier, à savoir :

- Présentation de la Politique pour des environnements sans fumée et son plan de mise en œuvre préliminaire. Le comité soins et services à la clientèle recommande au conseil d'administration son adoption;
- Présentation de l'avancement des travaux en lien avec l'implantation de l'offre de service structurée par programmes de la Direction des programmes Déficiences;
- Présentation de la Politique de prévention, gestion et intervention en matière de suicide et dont le comité soins et services à la clientèle recommande son adoption au conseil d'administration;
- Présentation du plan d'action et de l'identification de nos besoins en matière d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) jusqu'en 2024/2025. L'estimation représente environ 86 IPS supplémentaires;
- Suivi des indicateurs cliniques dont la préoccupation est particulièrement en lien avec les cibles des listes d'attente et les données de l'urgence;
- Regard sur la revue de presse.

9.5 Comité des ressources humaines

9.5.1 Rapport du président / Séance tenue le 23 octobre 2017

Le président du comité des ressources humaines résume les sujets ayant été traités à la séance du 23 octobre dernier, à savoir :

- Recommandation du comité des ressources humaines au conseil d'administration de 3 politiques en lien avec les gestionnaires :
 - Politique – Dotation des postes cadre
 - Politique – Développement des compétences des cadres
 - Politique – Dossier du cadre
- Suivi de la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail. Premier rapport statistique déposé;
- Présentation du plan d'amélioration découlant du sondage portant sur la qualité de vie au travail;
- Tableau de bord des indicateurs des ressources humaines. Une attention particulière sera assurée par le comité des ressources humaines au niveau des indicateurs du temps supplémentaires, de l'assurance-salaire et de la main-d'œuvre indépendante;

- Mois d'octobre, mois de reconnaissance – Présentation des prix Inspiration;
- Relations de travail : nouvelle structure syndicale et nouveaux représentants syndicaux nommés;
- Calendrier des activités des ressources humaines pour la prochaine année.

9.6 Comité immobilisation et environnement

9.6.1 Rapport de la présidente / Séances tenues les 13 octobre et 15 novembre 2017

En l'absence de la présidente du comité immobilisation et environnement, ce point est reporté à la prochaine séance.

9.7 Comité ad hoc du CA – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

9.7.1 Rapport du président / Séance tenue le 5 octobre 2017

Le président du conseil d'administration résume les sujets ayant été traités à la séance du comité ad hoc du CA – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges, tenue le 5 octobre dernier, à savoir :

- Présentation des membres du comité. Un représentant de chaque comité du conseil d'administration y siège afin de permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de ce projet et garder le conseil d'administration le plus informé possible;
- Cadre de gouvernance et de gestion du projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges;
- Projet de calendrier 2017-2018 – Un minimum de 3 rencontres par année, évolutif en fonction des développements;
- Mise en place d'un comité de voisinage afin d'informer la population et les partenaires de la région et répondre à leurs préoccupations. La mise en place de ce comité évitera la désinformation quant à l'information qui circulera au sein du territoire.

9.8 Comité des usagers du centre intégré (CUCI)

La représentante du CUCI au conseil d'administration profite de cette tribune pour remercier Madame Mélanie Dubé de son support pour exercer leur mandat. Entre autres, lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle, les membres des comités des usagers et des comités de résidents ont trouvé très enrichissant les différentes présentations des directions.

10. Agenda de consentement

10.1 Affaires médicales

10.1.1 Ajout au registre des signataires autorisés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec

Résolution CA20171122-09

CONSIDÉRANT QUE la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) demande l'approbation du conseil d'administration pour toute modification ou ajout au registre des signataires autorisés pour les demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et les dentistes;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise la personne ci-dessous mentionnée à attester l'exactitude des demandes de paiement soumises à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour des services rendus par les médecins et les dentistes, et ce, en fonction des installations énumérées du CISSS de la Montérégie-Ouest :

NOM	INSTALLATIONS CORRESPONDANTES
Docteure Karine Gauthier Chef d'équipe médicale	91242 CLSC de Saint-Rémi

10.2 Affaires administratives

10.2.1 Addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018

Résolution CA20171122-10-01

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest a adopté l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 le 19 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE le 1^{er} novembre 2017, le président-directeur général a reçu un addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 associé aux financements additionnels et que celui-ci doit être adopté par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE le comité de direction a recommandé l'adoption de l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 le 7 novembre 2017.

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte l'addenda à l'entente de gestion et d'imputabilité 2017-2018 entre le CISSS de la Montérégie-Ouest et le ministère de la Santé et des Services sociaux ;

ET

Que le conseil d'administration autorise le président-directeur général à signer ladite entente.

10.2.2 Renouvellement de bail – 33 rue Dufferin, Granby

Résolution CA20171122-10-02

CONSIDÉRANT que le bail du 33, rue Dufferin à Granby est venu à échéance le 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT que l'établissement souhaite maintenir ses activités dans cet immeuble;

CONSIDÉRANT que les locaux répondent aux besoins de l'établissement;

CONSIDÉRANT que les termes et conditions proposés sont avantageux pour l'établissement;

CONSIDÉRANT l'augmentation des frais d'exploitation en fonction de l'IPC;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance tenue le 13 octobre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise le renouvellement du bail du 33, rue Dufferin à Granby, pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} juin 2017, aux mêmes conditions que l'entente actuelle, et d'inclure une option de renouvellement de cinq années supplémentaires aux mêmes conditions.

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à ce renouvellement, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

10.2.3 Autorisation de signature d'un bail – 88 rue St-Laurent, Salaberry-de-Valleyfield

Résolution CA20171122-10-03

CONSIDÉRANT que la nouvelle Direction Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges est en place et qu'il faut un espace pour loger l'équipe de gestion de projet;

CONSIDÉRANT qu'aucun espace répondant aux critères n'est disponible au sein du parc immobilier du CISSS de la Montérégie-Ouest;

CONSIDÉRANT que les locaux vacants situés au 88, rue St-Laurent à Salaberry-de-Valleyfield répondent à tous les critères;

CONSIDÉRANT que le loyer proposé par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est à un prix compétitif;

CONSIDÉRANT les frais reliés à cette location sont financés par le budget du projet de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance tenue le 15 novembre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise la signature du bail du 88, rue Saint-Laurent, à Salaberry-de-Valleyfield, pour une période d'un an, avec une option de renouvellement chaque année, aux mêmes conditions, pendant la durée du projet de construction de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges.

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette entente, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

10.2.4 Autorisation de signature d'un bail – 11 rue de l'Église, 2^e étage, Salaberry-de-Valleyfield

Résolution CA20171122-10-04

CONSIDÉRANT que l'équipe de la DPSMD – Santé mentale adulte de 1^{re} et 2^e ligne est en développement et requiert de l'espace supplémentaire;

CONSIDÉRANT que la qualité des lieux au 181, rue Victoria est déficiente et que l'établissement souhaite quitter ces locaux;

CONSIDÉRANT que le 2^e étage du 11, rue de l'Église, à Salaberry-de-Valleyfield est un immeuble dans lequel nous avons déjà des équipes et que le bâtiment est de qualité;

CONSIDÉRANT que les locaux visés peuvent répondre aux besoins de l'établissement;

CONSIDÉRANT qu'il est possible d'effectuer une entente de gré à gré avec ce locateur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement lors d'une séance spéciale tenue le 15 novembre 2017

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise la signature du bail du 11, rue de l'Église, à Salaberry-de-Valleyfield, pour une période de dix ans, avec une possibilité de renouvellement de cinq ans aux mêmes termes et conditions, excluant les améliorations locatives, afin d'y loger l'équipe de santé mentale adulte de 1^{re} et 2^e ligne.

ET

Autorise le président-directeur général du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest à signer les documents relatifs à cette entente, le tout conditionnel à l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

10.2.5 Politique pour des environnements sans fumée

Résolution CA20171122-10-05

CONSIDÉRANT QUE l'article 11 de la *Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme* (2015, chapitre 28) impose, entre autres, l'adoption d'une politique de lutte contre le tabagisme au plus tard le 26 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil d'administration de promouvoir des environnements sans fumée;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction de l'établissement en mars 2017 de suivre la vision émise au plan stratégique régional de lutte contre le tabagisme 2017-2020 de la Montérégie « *Pour des modes de vie et des environnements sans fumée!* »;

CONSIDÉRANT QUE cette politique, issue de cette orientation et des travaux d'un comité aviseur montérégien, vise principalement à créer des environnements sans fumée dans le but de favoriser la santé de toutes les personnes fréquentant les installations du CISSS de la Montérégie-Ouest.

CONSIDÉRANT la création d'un comité de pilotage au sein de l'établissement pour l'élaboration de la *Politique pour des environnements sans fumée*;

CONSIDÉRANT les nombreuses consultations effectuées;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors d'une rencontre tenue le 19 septembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité soins et services à la clientèle lors d'une rencontre tenue le 26 septembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation du comité immobilisation et environnement lors d'une rencontre tenue le 13 octobre 2017;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la *Politique pour des environnements sans fumée*.

10.2.6 Politique – Dotation des postes cadres

Résolution CA20171122-10-06

CONSIDÉRANT la volonté de l'établissement d'harmoniser les conditions de travail de notre personnel d'encadrement afin d'assurer une équité entre les cadres;

CONSIDÉRANT l'application du Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux qui requiert l'adoption de ladite politique par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT que cette politique est en conformité avec les valeurs organisationnelles et la philosophie de gestion de notre établissement :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 19 septembre 2017 :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines lors de la séance du 23 octobre 2017 :

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la Politique sur la dotation des postes cadres.

10.2.7 Politique – Développement des compétences du personnel d'encadrement

Résolution CA20171122-10-07

CONSIDÉRANT la volonté de l'établissement d'harmoniser les conditions de travail de notre personnel d'encadrement afin d'assurer une équité entre les cadres;

CONSIDÉRANT l'application du Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux qui requiert l'adoption de ladite politique par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT que cette politique est en conformité avec les valeurs organisationnelles et la philosophie de gestion de notre établissement :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 19 septembre 2017 :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines lors de la séance du 23 octobre 2017 :

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la Politique - Développement des compétences du personnel d'encadrement.

10.2.8 Politique – Dossier du cadre

Résolution CA20171122-10-08

CONSIDÉRANT la volonté de l'établissement d'harmoniser les conditions de travail de notre personnel d'encadrement afin d'assurer une équité entre les cadres;

CONSIDÉRANT l'application du Règlement sur les conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux qui requiert l'adoption de ladite politique par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT que cette politique est en conformité avec les valeurs organisationnelles et la philosophie de gestion de notre établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de direction lors de la rencontre du 19 septembre 2017 :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines lors de la séance du 23 octobre 2017 :

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la Politique - Dossier du cadre.

10.2.9 Révision du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité ad hoc du conseil d'administration – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

Résolution CA20171122-10-09

CONSIDÉRANT la création d'un comité ad hoc relevant du conseil d'administration pour le Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'adoption initiale du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité ad hoc du conseil d'administration – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges le 19 juin 2017;

CONSIDÉRANT la proposition du comité ad hoc lors d'une rencontre du 5 octobre 2017, à l'effet d'ajouter, à titre d'invité permanent, le directeur du projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges à la composition du comité (article 6 du Règlement);

Sur proposition dûment faite et appuyé, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest adopte la version révisée en date du 5 octobre 2017 du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité ad hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges.

10.2.10 Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Proposition de candidatures

Résolution CA20171122-10-10

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux actuellement en cours;

CONSIDÉRANT la volonté du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest de reconnaître la contribution des personnes et des équipes par le biais, entre autres, de projets et réalisations;

CONSIDÉRANT que les candidatures soumises doivent être entérinées par le conseil d'administration de l'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du jury de sélection de l'établissement;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU** à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest autorise l'établissement à présenter les projets suivants au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux :

- Catégorie « Partenariat »: **Trajectoire intersectorielle en insalubrité morbide de Vaudreuil-Soulanges**
- Catégorie « Accessibilité aux soins et services » : **Faire équipe pour améliorer la trajectoire des services offerts aux jeunes et à leur famille**
- Catégorie « Prix Isabel et Michèle Beauchemin Perreault – Sécurité des soins et services » : **L'expertise des agents de suivi multiprogrammes au profit des équipes et des usagers.**

11. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

12. Documents déposés pour information

12.1 Tableau de bord – Objectifs prioritaires 2017-2018 – À la période 7, se terminant le 14 octobre 2017

Dépôt à titre d'information du tableau de bord des objectifs prioritaires 2017-2018, à la période 7, se terminant le 14 octobre 2017.

12.2 Tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens

Dépôt à titre d'information du tableau de suivi des recommandations/conditions du conseil d'administration – Statut et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens en date du 15 novembre 2017.

12.3 Listes des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 13 septembre au 15 novembre 2017

En vertu de l'article 65.1 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration* et conformément à l'adoption de la *Politique d'approvisionnement* par le conseil d'administration, le président-directeur général dépose périodiquement au conseil d'administration un rapport faisant état des engagements financiers supérieur à 1 M\$. Conséquemment, dépôt du rapport suivant : Période du 13 septembre au 15 novembre 2017.

12.4 État de situation sur les infections nosocomiales – Mise à jour périodique à la période 7, se terminant le 14 octobre 2017

Dépôt à titre d'information de la mise à jour périodique sur l'état de situation des infections nosocomiales (prévention et contrôle des infections) (période 7).

12.5 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 13 septembre au 15 novembre 2017

CORRESPONDANCE DESTINÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Période du 13 septembre au 14 novembre 2017	
Type de correspondance (date de réception)	Date de transmission (par courriel)
CORRESPONDANCES PROTECTEUR DU CITOYEN	
2017-10-05 Suivi de la mise en place des recommandations du Protecteur du citoyen (2016-01061)	2017-10-05
2017-10-10 Conclusions du Protecteur du citoyen (2017-00160)	2017-10-10
2017-10-11 Conclusions du Protecteur du citoyen (2016-01545)	2017-10-16
2017-10-18 Conclusions du Protecteur du citoyen (2017-00435)	2017-10-18
2017-10-23 Collecte d'information sur le fonctionnement des guichets d'accès pour la clientèle orpheline à la demande du Protecteur du citoyen	2017-10-23
2017-11-01 Conclusions du Protecteur du citoyen (2016-01293)	2017-11-01
2017-11-02 Avis d'intervention (17-30799)	2017-11-02
TOUTE AUTRE CORRESPONDANCE	
2017-11-08 Invitation au président du conseil d'administration - Campagne de financement 2016-2018 de la Fondation de l'Hôpital du Suroît	2017-11-09

CORRESPONDANCE DESTINÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
Période du 13 septembre au 14 novembre 2017	
Type de correspondance	Date de transmission (par courriel)
Revue de presse CISSSMO et réseau de la santé et des services sociaux – Période du 13 septembre au 14 novembre 2017	Journalière lorsque disponible
Procès-verbaux adoptés des séances du CA : <ul style="list-style-type: none"> • Comité de vérification : 10 mai / 13 juin 2017 • Comité immobilisation et environnement : 31 mai / 15 sept. 2017 • Comité soins et services à la clientèle : 12 juillet / 12 sept. 2017 • Comité de vigilance et de la qualité : 8 juin 2017 • Comité des ressources humaines : 9 juin / 7 septembre 2017 • Comité de gouvernance et d'éthique : 31 mai 2017 	2017-10-05 2017-10-18 2017-10-27
2017-09-29 Lettre du ministre Barette désignant M. Claude Jolin à titre de président du conseil d'administration pour un nouveau mandat de 2 ans	2017-10-03
2017-10-12 Grand colloque sur la gouvernance du secteur de la santé au Québec : quels défis pour l'avenir ? Organisé par l'IGOPP	2017-10-13
2017-10-26 Rapport annuel d'activités Commission sur les soins de fin de vie – Du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	2017-10-30
2017-11-01 Bilan de santé du système santé québécois par l'IGOPP	2017-11-01

13. Date de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du conseil d'administration qui se tiendra le mercredi 24 janvier 2018 au CLSC et centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion.

14. Clôture de la séance

Le président du conseil d'administration procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la séance publique régulière du conseil d'administration, à 21 h 13.

Claude Jolin
Président

Yves Masse
Secrétaire

Rédigé par : *Chantal Caviola*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général - Volet conseil d'administration